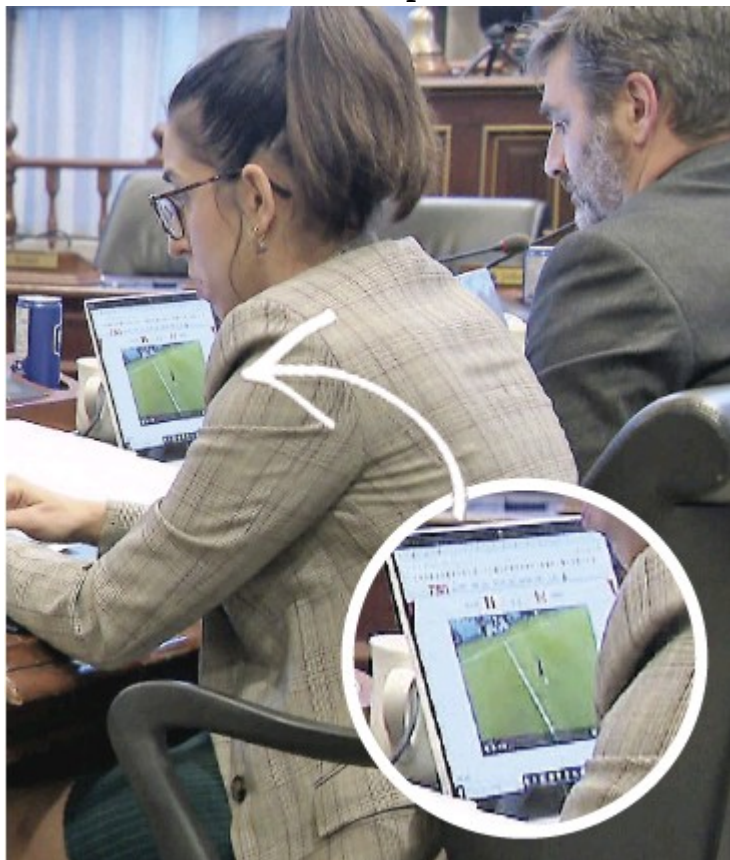


Gosselin pris à regarder le soccer

Il visionnait la Coupe du monde dans la salle du conseil

Le Journal de Québec · 25 nov. 2022 · 6 · STÉPHANIE MARTIN

Le conseiller responsable des sports à la Ville de Québec a été surpris en train de regarder le match du Canada à la Coupe du monde de soccer, en pleine séance dans la salle du conseil.



Mercredi, le Canada affrontait la Belgique dans son match d'ouverture à la Coupe du monde de soccer au Qatar, en milieu d'après-midi.

Ce match tombait en plein au moment où les élus étaient réunis dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec, pour une séance d'une plénière durant laquelle les fonctionnaires venaient faire le point sur l'état du réseau d'infrastructures municipales.

Or, pendant qu'il assistait à la plénière, la caméra de TVA a capté l'écran d'ordinateur de Jean-François Gosselin, sur lequel on apercevait clairement le terrain verdoyant et la joute en cours.

« COUPABLE »

Le principal intéressé a plaidé coupable, hier, au micro de TVA Nouvelles. « Je suis coupable, j'ai été incapable de résister », a-t-il admis. S'il tenait à être à la plénière, même si le sujet lui est bien connu, il a tout de même ouvert son écran pour assister en direct au tir de pénalité canadien, à la huitième minute de jeu.

« Ils l'ont manqué, malheureusement, mais j'ai pas manqué cet instant-là. Je l'ai capturé, je suis coupable. Je suis capable de faire deux choses en même temps, je vous rassure. Mais go Canada, pour la suite ! »

MARCHAND MAGNANIME

Questionné sur cet écart de conduite, le maire, Bruno Marchand, a refusé de blâmer le conseiller.

« Avant de lancer la pierre à un élu qui n'est pas exactement sur la tâche pendant les conseils de ville et les pléniers, je vais me garder une gêne. Parce que ce que j'ai vu, tous partis confondus, ça arrive qu'il y a des élus qui vont sur Facebook, qui font des messages, qui pour des raisons personnelles doivent répondre à des enjeux. »

Il admet que cela lui arrive aussi. Il assure que les élus, dont M. Gosselin, « font leur travail ».

Extraits de la lettre de la Fraternité des policiers envoyée à la coroner en chef

Le Journal de Québec · 25 nov. 2022 · 5

« L'absence de patrouilleurs dans les postes de Charlesbourg et de La Haute-saint-charles a nécessairement contribué à la diminution de la présence policière dans les secteurs périphériques de la ville de Québec, Saint-augustin-de-desmaures et de L'ancienne-lorette. »

« Ne serait-il pas pertinent de réévaluer les besoins opérationnels réels qui permettront d'assurer la sécurité des citoyens desservis par le SPVQ sans disparité eu égard au secteur ? »

« La diminution du nombre de patrouilleurs répondant aux appels d'urgence, la répartition des plaintes par proximité ainsi que la fermeture des postes en périphérie ne sont pas sans conséquence. »

« Une conduite d'urgence, même si effectuée avec diligence et dans les règles de l'art, représente toujours un risque. Bien que prudents, les policiers ne sont pas à l'abri d'une manoeuvre inattendue d'un usager, ni d'un enfant qui surgit entre deux voitures. »

LA POLICE ARRIVE MOINS VITE EN BANLIEUE

La présidente de la Fraternité des policiers dénonce les lacunes du service de patrouille à Québec

Le Journal de Québec · 25 nov. 2022 · 5 · KATHRYNE LAMONTAGNE

Les effectifs policiers sont insuffisants à Québec et la fermeture des postes de quartier allonge le délai de réponse aux appels d'urgence en périphérie, dénonce la Fraternité des policiers dans une lettre coup de poing obtenue par notre Bureau d'enquête.



Extraits de la lettre de la Fraternité des policiers envoyée à la coroner en chef

« L'absence de patrouilleurs dans les postes de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles a nécessairement contribué à la diminution de la présence policière dans les secteurs périphériques de la ville de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette. »

« Ne serait-il pas pertinent de réévaluer les besoins opérationnels réels qui permettront d'assurer la sécurité des citoyens desservis par le SPVQ sans dispartite eu égard au secteur ? »

« La diminution du nombre de patrouilleurs répondant aux appels d'urgence, la répartition des plaintes par proximité ainsi que la fermeture des postes en périphérie ne sont pas sans conséquence. »

« Une conduite d'urgence, même si effectuée avec diligence et dans les règles de l'art, représente toujours un risque. Bien que prudents, les policiers ne sont pas à l'abri d'une manœuvre inattendue d'un usager, ni d'un enfant qui surgit entre deux voitures. »

Le 6 avril dernier, Jacques Côté, 65 ans, a été assassiné par un homme en crise sur la rue Thibodeau, dans le secteur de Lac-Saint-Charles, à Québec. Le Bureau des enquêtes indépendantes se penche sur le travail des policiers entourant ce drame. PHOTO D'ARCHIVES

« Un seul citoyen qui paie de sa vie les lacunes de la réorganisation policière n'est-il pas un citoyen de trop ? », questionne sans détour la présidente Martine Fortier, dans une missive adressée à la coroner en chef du Québec, Me Pascale Descary, datée du 10 mai dernier. La présidente de la Fédération des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ) réclamait alors une enquête publique afin de faire la lumière sur les circonstances du meurtre de Jacques Côté.

L'individu de 65 ans a été assassiné à coup de barre de métal par un homme en crise, le 6 avril dernier, en fin d'après-midi, dans l'arrondissement de La Haute-saint-charles.

Le temps écoulé entre les appels au 911 et l'arrivée des premiers patrouilleurs, ainsi que le travail des policiers dans cette affaire, ont fait l'objet de critiques, notamment de la part des parents de l'accusé, Kim Lebel.

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a déclenché une enquête sur cette intervention policière.

MOINS D'EFFECTIFS

Dans sa lettre, Martine Fortier insiste sur les problématiques qui affectent le service de patrouille depuis sa réorganisation en mai 2020.

Elle se dit d'abord préoccupée par la diminution moyenne de 20 % de l'effectif policier attribué à la réponse aux appels d'urgence, alors que les demandes d'intervention en matière de santé mentale ont augmenté.

Tout dépendant de l'heure de la journée, entre 26 et 32 patrouilleurs se divisent les 549 kilomètres carrés de territoire où résident quelque 590 000 habitants, écrit-elle.

À titre de comparaison, on retrouve un effectif constant de 110 pompiers dans l'agglomération de Québec. C'est plus du triple, souligne Mme Fortier.

« Ne devrait-on pas reconnaître que les policiers, à l'instar des pompiers, doivent assurer la protection des biens ainsi que celles des personnes et qu'ils doivent incidemment avoir les outils et ressources qui sont nécessaires ? », s'interroge-t-elle.

SECTEURS ABOLIS

Avec la réorganisation de la patrouille survenue en mai 2020, les secteurs de patrouille ont été abolis et les policiers sont désormais centralisés en basse-ville et à Sainte-foy.

Cela a notamment eu pour effet de réduire le temps de patrouille préventive, qui permettait « surtout » aux policiers « d'être présents et d'être en mesure d'intervenir rapidement en cas d'urgence », note-t-elle.

« N'est-il pas légitime de penser que si les policiers du SPVQ avaient eu encore des secteurs de patrouille, ils seraient intervenus en deçà de 13 minutes ? », s'interroge Martine Fortier, en faisant référence au cas du meurtre de Jacques Côté.

Si une patrouille préventive avait été dans le secteur, n'aurait-il pas été « plausible » qu'un véhicule ait pu se trouver à proximité du tragique événement et intervienne, du coup, plus rapidement, évoque-t-elle.

Alors que le jour du drame, les policiers ont plutôt dû emprunter l'autoroute Laurentienne et franchir une zone scolaire à la sortie des classes avant d'arriver sur les lieux. Cela a représenté des risques potentiels pour les usagers de la route et les élèves, révèle Mme Fortier.

La présidente soutient d'ailleurs que ces tristes événements survenus le 6 avril « étaient malheureusement appréhendés » et que « ces craintes avaient été dénoncées par la Fraternité depuis la mise en place de la réorganisation ».

« Est-il acceptable qu'au nom du cadre budgétaire le SPVQ ait choisi d'ignorer ces inquiétudes et mises en garde ? », avance-t-elle.

IMITER LES POMPIERS

En guise de solution, la FPPVQ se questionne à savoir s'il ne serait pas plus efficace de remplacer l'actuel plancher d'effectif policier à la Ville de Québec par un véritable schéma de couverture de risques, à l'instar de ce qu'offre le service incendie qui, rappelons-le, compte 17 casernes réparties aux quatre coins du territoire.

« Chaque citoyen de la ville de Québec ne mérite-t-il pas de bénéficier du même niveau de sécurité publique ? », s'interroge Martine Fortier.

Ni la présidente de la Fraternité des policiers ni le Service de police de la Ville de Québec n'était disponible pour commenter le contenu de cette lettre, hier.